



Offre adhérents **ANSA** |

POMPIERS COLLECTIF



# CAPITAL DECES INVALIDITE —

L'AUTRE MUTUELLE  
DES POMPIERS

 mutuelle  
Préfifrance

# AIDEZ-LES À ÊTRE MIEUX PROTÉGÉS !

**Savez-vous qu'en cas de décès ou d'invalidité,**  
les régimes de base ne suffisent pas à assurer  
une sérénité financière à vos adhérents et à leur famille ?

**Le rôle social que vous exercez auprès d'eux vous  
légitime pour les sensibiliser sur la nécessité de  
se protéger plus largement.**



## LE CONTRAT COLLECTIF



**En tant qu'adhérent de l'Association Nationale de Solidarité Autonome,  
nous vous proposons de mettre en place un contrat collectif  
et de permettre à vos adhérents de bénéficier d'un capital Décès/PTIA  
compris entre 1000 et 10 000 €.**

Vous souscrivez un contrat définissant le capital et le nombre d'adhérents.  
Chaque adhérent désigne le ou les bénéficiaires de son choix.

### ■ Notre offre :

#### CAPITAL DÉCÈS/PTIA TOUTES CAUSES

Cotisation annuelle : **capital x 0,20 %**

### Exemples

Le syndicat souscrit un capital Décès/PTIA de **3 000 € par adhérent**.

**La cotisation par adhérent sera de :**

- capital toutes causes :  $3\,000\,€ \times 0.20\,\% = 6,00\,€/\text{an}$

Le syndicat souscrit un capital Décès/PTIA de **10 000 € par adhérent**.

**La cotisation par adhérent sera de :**

- capital toutes causes :  $10\,000\,€ \times 0.20\,\% = 20,00\,€/\text{an}$



## LES + DU CONTRAT

- Pas de questionnaire médical pour le contrat collectif
- Possibilité pour l'adhérent et son conjoint de renforcer individuellement leur capital (entre 10 000 et 60 000 € supplémentaires)
- Toutes causes : maladie ou accident
- Exclusions limitées au risque de guerre et au suicide la 1<sup>re</sup> année
- Toutes circonstances :
  - vie privée
  - vie professionnelle quelle que soit votre activité
  - activité pompier (missions commandées + hors missions commandées)
- Capital versé cumulable avec d'autres couvertures du même type
- Exonéré d'impôts et de droits de succession
- Versé dans les plus brefs délais après réception des pièces justificatives
  - au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) par l'adhérent en cas de décès
  - à l'adhérent en cas d'Invalidité Absolue et Définitive (Perte Totale et Irréversible d'Autonomie)

### En option

**Un contrat individuel pour améliorer la protection de leur famille.**

**Vos adhérents peuvent souscrire cette option en complément du contrat collectif dont ils bénéficient grâce à vous.**

- **Capital au choix :** de 10 000 à 60 000 €
- **Offre :** mêmes conditions que le contrat collectif.  
*Cotisations dans le tableau ci-dessous*
- **Les plus :**
  - Cotisations mensuelles identiques **quel que soit l'âge de l'adhérent.**

- **Mise en place :**

- L'adhérent complète un bulletin individuel d'affiliation avec le montant du capital supplémentaire souhaité et le(s) bénéficiaire(s) désigné(s).
- Ce bulletin doit être accompagné d'un questionnaire médical et d'un mandat SEPA.

Cotisations mensuelles	CAPITAL AU CHOIX EN EUROS										
	10 000 €	15 000 €	20 000 €	25 000 €	30 000 €	35 000 €	40 000 €	45 000 €	50 000 €	55 000 €	60 000 €
Capital toutes causes	2,92 €	4,38 €	5,83 €	7,29 €	8,75 €	10,21 €	11,67 €	13,13 €	14,58 €	16,04 €	17,50 €



Pour un audit  
personnalisé et  
sans engagement



**Groupement Pompiers**



**0 800 95 18 18** Service & appel gratuits



groupement.pompiers@previfrance.fr

## Une mutuelle proche de vous



### EN AGENCE

40 agences de proximité  
sur 20 départements



### PAR TÉLÉPHONE

**Service Relation Adhérents**

**0 800 09 0800** Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 17h30  
sans interruption



### SUR INTERNET

**www.previfrance.fr**

Votre espace adhérent  
sécurisé et gratuit

Vos demandes de devis  
santé, auto, habitation...



AGEN, ALBI, AUCH, AUTUN, BORDEAUX, BISCARROSSE, BRIVE,  
CAHORS, CARCASSONNE, CASTRES, CHALON-SUR-SAÔNE, CLERMONT-FERRAND, COLOMIERS, DAX, DIGOIN, FUMEL, LE CREUSOT,  
LIMOGES, LOUHANS, LYON, MARMANDE, MÂCON, MONTCEAU,  
MONTAUBAN, MONT-DE-MARSAN, MURET, NARBONNE, NERAC,  
PAMIERS, PARAY LE MONIAL, PARIS, PAU, RODEZ, SAINT-GAUDENS,  
SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE, TARBES, TOULOUSE (3AGENCES),  
TULLE, VILLENEUVE-SUR-LOT

